

SYLLABUS DU COURS 2024

Nom du cours	L'avocat et le sénior : problématiques et déontologie
N° du cours	3526 (classe virtuelle 3527)
Date du cours	09 avril 2024
Durée	03h00
Horaires	09h30-12h30
Intervenant	Madame Bénédicte DELEU <i>Avocat au barreau de BORDEAUX</i>
Moyens Pédagogiques	Formation présentielle + classe virtuelle <u>Présentiel</u> : La constitution des groupes, volontairement limités en nombre de participants, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges. Les salles de formation sont adaptées et équipées du matériel pédagogique nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, etc.). Les stagiaires doivent apporter leur propre ordinateur portable. <u>Distanciel</u> : Le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence (Zoom, Click Meeting...) et un partage d'écran est mis en place ce qui permet une interaction simultanée entre les participants et l'animateur par oral et/ou par chat et un partage de documents par l'intervenant en direct.
Public concerné	Avocats
Objectif	<i>Comment aborder de façon sereine le client sénior.</i>
Niveau Prérequis	Niveau 1 : débutant
Méthode pédagogique	Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges, retour d'expériences ...), études de cas ou exposé.
Description et plan du cours	Formation initiale pour rejoindre l'institut de défense et de protection des séniors de Bordeaux – IDPS <u>1/ PRESENTATION DE L'INSTITUT DE DEFENSE ET DE PROTECTION DES SENIORS</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ les missions de l'institut ○ ses champs d'action ○ des consultations adaptées <u>2/LES PARTICULARITES DU SENIOR : UNE VULNERABILITE LIEE A L'AGE</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ la question du consentement et les relations avec les proches ○ le renforcement des devoirs de probité et d'humanité ○ l'obligation de transparence dans la fixation des honoraires ○ la charte de l'IDPS : une adhésion sans concession <u>3/LES PROBLEMATIQUES JURIDIQUES REGULIEREMENT ABORDEES</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ les mesures de protection des majeurs et les relations avec les mandataires ○ le mandat de protection future ○ l'habilitation familiale ○ l'abus de confiance : comment l'aborder ○ les questions fréquentes en matière de succession
Spécialité / Domaine de compétence	Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine Droit pénal Déontologie

SYLLABUS DU COURS 2024

Politique en matière de présence	<p>La présence des apprenants sera vérifiée à chaque séance par 1 <u>questionnaire</u> en ligne et les connexions en direct ainsi qu'un émargement pour ceux présents en salle.</p> <p>En cas d'absence au cours, un remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif.</p> <p>Toute annulation, moins de 72h00 avant, ne permettra pas de remboursement.</p> <p>En cas d'absence, les prises en charge Jeune Barreau, FIFPL et instituts sont annulées et la formation vous sera facturée au tarif en vigueur.</p>
Lieu	Plateforme Click Meeting + EDA Alienor 18/20 rue M ^{al} Joffre - BORDEAUX
Salle	Amphithéâtre en ligne + salle Amphithéâtre
Support (selon accord de l'intervenant)	Dossier pédagogique PDF, articles ou ressources documentaires : élaboré et fourni par les intervenants. Ils sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site et envoyé par email en amont ou en aval de la formation.
Évaluation	<p>Fiche d'évaluation ou mise en situation</p> <p>Ce questionnaire permettra également de vérifier l'atteinte des objectifs de la prestation par des questions qui seront posées aux apprenants.</p>
Formalisation à l'issue	Attestation de présence en téléchargement après la formation
Contact / Inscription	<p>Inscription au plus tard 72h00 avant la session</p> <p>Pauline DAVRET, chargée des inscriptions : 05.32.26.14.81 / pdavret@eda-alienor.com</p>
Tarif	<p>Voir conditions détaillées dans le catalogue en ligne :</p> <p>https://www.eda-alienor.com/formation-continue/catalogue.html</p>
Accès personnes en situation de handicap	<p>Contactez la référente handicap :</p> <p>Natacha FOLIGUET nfoliguet@eda-Alienor.com / 09.74.19.16.76</p>
Qualifications des formateurs	<p>Les formateurs sont des professionnels choisis pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités. Des questionnaires d'évaluation sont systématiquement donnés aux participants à l'issue de la formation sur papier en salle, via une plateforme spécialisée ou en direct lors de la webconférence. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet d'améliorer la qualité des formations dispensées.</p>